

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal d'une session régulière du conseil municipal de Saint-Gédéon tenue le lundi 2 mars 2020 à la salle du conseil à 19 h 30 et à laquelle sont présents les conseillers et les conseillères suivants : M. Jean-Sébastien Allard, M. Michel Tremblay, M. Pierre Boudreault, M^{me} Claire Girard qui siègent sous la présidence du maire M. Émile Hudon.

Assiste également M. Dany Dallaire, directeur général

Sont absentes M^{me} Suzy Lessard
M^{me} Nathalie Simard

1- LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

40-03-20

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Jean-Sébastien Allard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant pour cette assemblée :

- 1- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2 - Acceptation du procès-verbal de la session tenue le 10 février 2020
- 3 - Protocole d'entente avec Desjardins – développement résidentiel
- 4 - Reddition de comptes – programme d'aide à la voirie locale (chemin du Golf)
- 5 - Aide financière F.D.T. – affectation solde disponible
- 6 - Mandat accompagnement relatif à la gestion des médias sociaux
- 7 - Demande d'aide financière programme P.I.M.D.E. – Coopérative désert de glace
- 8 - Demande d'aide financière programme P.I.M.D.E. – Microbrasserie du Lac St-Jean
- 9 - Affectation de soldes disponibles provenant des règlements d'emprunt fermés
- 10 - Achat de mobilier de bureau
- 11 - Liste des arriérés de taxes – procédure de vente pour taxes
- 12 - Correspondance
- 13 - Rapports des comités
- 14 - Acceptation de la liste des comptes à payer et déboursés no 2020-03
- 15 - Adoption du projet de règlement numéro 2020-491 modifiant le règlement de zonage numéro 2018-464
- 16 - Avis de motion – règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2018-464
- 17 - Adoption du projet de règlement numéro 2020-492 modifiant le règlement de lotissement numéro 2018-465
- 18 - Avis de motion – règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 2018-465
- 19 - Adoption du projet de règlement numéro 2020-493 modifiant le règlement de construction numéro 2018-466
- 20 - Avis de motion – règlement modifiant le règlement de construction numéro 2018-466
- 21 - Installation caméras divers bâtiments municipaux
- 22 - Rapport de soumissions développement domiciliaire secteur Est – phase 1
- 23 - Mandat ingénierie – surveillance de travaux développement domiciliaire
- 24 - Financement emprunts règlements numéros 2013-418 et 2019-480 – rapport des soumissions
- 25 - Bilan eau potable 2018
- 26 - Avis de motion – règlement concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux
- 27 - Adoption du projet de règlement numéro 2020-494 concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux

- 28 - Affaires nouvelles
- 29 - Période de questions
- 30 - Levée de l'assemblée

2- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION TENUE LE 10 FÉVRIER 2020

41-03-20 Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M^{me} Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le procès-verbal de la session tenue le 10 février 2020, tel que rédigé.

3- PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC DESJARDINS – DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

Un protocole d'entente avec Desjardins relatif à un partenariat dans le cadre de la vente des terrains du développement résidentiel de la municipalité a été conclut. Ce protocole est déposé.

ATTENDU QUE la Municipalité est promotrice d'un développement résidentiel;

ATTENDU QUE la Fédération, par l'entremise de « Services de financement hypothécaire Desjardins », offre aux caisses Desjardins du Québec et de l'Ontario des services en matière de financement hypothécaire;

ATTENDU QUE la Caisse ci-dessus désignée, est située dans le territoire du développement résidentiel dont la Municipalité est promotrice;

ATTENDU QUE la Municipalité, la Fédération et la Caisse désirent conclure une entente prévoyant les conditions et modalités d'un partenariat dans le cadre dudit développement résidentiel;

42-03-20 À CES CAUSES, il est proposé par M^{me} Claire Girard, appuyée par M. Michel Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le protocole d'entente avec la caisse Desjardins des Cinq-Cantons et la Fédération des caisses Desjardins du Québec inc. pour le développement résidentiel et d'autoriser M. Émile Hudon, maire et M. Dany Dallaire, directeur général à signer ledit protocole d'entente.

La municipalité a été approchée par Trium Média pour avoir une publicité pour le cahier spécial habitation qui sortira le 18 mars prochain. Il est conseillé de prendre une demi-page pour faire la promotion du développement résidentiel.

43-03-20 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Pierre Boudreault, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la publication pour une demi-page au coût de 495 \$ plus taxes pour le développement résidentiel sur le « cahier spécial habitation » printemps 2020 du Journal le Lac-St-Jean.

4- REDDITION DE COMPTES – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (CHEMIN DU GOLF)

La municipalité a obtenu une aide financière de 100 000 \$ sur le programme PAVL sous-volet projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supra municipaux (PPA-ES). Cette aide était pour la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux. Une reddition de compte au 31 décembre 2019 doit être transmise.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gédéon a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

44-03-20 POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M. Jean-Sébastien Allard, et résolu à l'unanimité des conseiller d'approuver des dépenses d'un montant de 63 757 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

5- AIDE FINANCIÈRE F.D.T. – AFFECTATION SOLDE DISPONIBLE

Une somme d'argent est disponible, provenant du F.D.T. compte tenu que certains projets complétés et fermés ont coûté moins cher que prévu. Un montant résiduel de 2 337.88 \$ pourrait être réaffecté au projet de réaménagement de la bibliothèque. Une demande doit être adressée à la MRC à cette fin.

45-03-20 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Michel Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la MRC Lac-Saint-Jean-Est une aide financière additionnelle de 2 337.88 \$ pour son projet « Modernisation de la bibliothèque » dans le cadre du programme F.D.T. le tout en transférant cette somme non versée pour le projet « Quai et passerelles Belle-Rivière ».

6- MANDAT ACCOMPAGNEMENT RELATIF À LA GESTION DES MÉDIAS SOCIAUX

Après avoir revampé complètement son site Internet l'an dernier, la municipalité a réservé à son budget 2020 un montant d'environ 2 000 \$ pour l'accompagnement au niveau des médias sociaux. Cet accompagnement se décline en quatre éléments :

- Stratégie marketing – démarrage d'une nouvelle page Facebook;
- Design graphique – travaux de conception de gabarits;
- Formation;
- Banque d'heures d'accompagnement.

Il est recommandé au conseil d'octroyer ce mandat à la firme Eckinox.

46-03-20 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Pierre Boudreault, et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat des médias sociaux à la firme Eckinox pour un montant total de 2 040.81 \$.

7- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PROGRAMME P.I.M.D.E. – COOPÉRATIVE DÉSERT DE GLACE

Le dossier est résumé.

La Coopérative désert de glace a déposé à l'automne-hiver 2018, une demande d'aide financière dans le cadre de la Politique d'intervention en matière de

développement économique de la municipalité. Cette demande est pour offrir une nouvelle expérience d'hébergement touristique quatre saisons en milieu naturel, sur les eaux et les glaces du lac Saint-Jean. La corporation de développement recommande le versement d'une aide de 10 000 \$.

47-03-20

Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M. Pierre Boudreault, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le versement d'une aide financière de 10 000 \$ à la Coopérative de solidarité Désert de glace dans le cadre du programme P.I.M.D.E. pour la réalisation de son projet : « Désert de glace » et d'affecter un montant de 10 000 \$ aux fins de cette subvention en provenance du surplus accumulé affecté au développement économique.

8- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PROGRAMME P.I.M.D.E. – MICROBRASSERIE DU LAC ST-JEAN

Le dossier est résumé.

La Microbrasserie du Lac-St-Jean a déposé en février dernier, une demande d'aide financière dans le cadre de la Politique d'intervention en matière de développement économique de la municipalité. Cette demande est pour l'agrandissement de la boutique et « l'habillage » de sa terrasse extérieure (toiture, ajout de portes de garage avec fenêtres, etc.). La corporation de développement recommande le versement d'une aide de 3 000 \$.

48-03-20

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M^{me} Claire Girard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le versement d'une aide financière de 3 000 \$ à la Microbrasserie du Lac-St-Jean dans le cadre du programme P.I.M.D.E. pour la réalisation de son projet : « Amélioration de l'accueil touristique avec terrasse extérieur et boutique. » et d'affecter un montant de 3 000 \$ aux fins de cette subvention en provenance du surplus accumulé affecté au développement économique.

9- AFFECTATION DE SOLDES DISPONIBLES PROVENANT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

M. Dany Dallaire explique le dossier.

Dans la comptabilité municipale, il subsiste certains montants figurant à titre de solde disponible pour des règlements d'emprunt fermés. Conformément aux normes comptables, diverses possibilités s'offrent à la municipalité pour l'utilisation de ces soldes.

Une des possibilités consiste notamment à affecter les soldes aux fins de payer une partie des remboursements en capital et intérêts annuels des emprunts visés. Il est prévu l'affectation de certains soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés.

49-03-20

Il est proposé par M^{me} Claire Girard, appuyée par M. Pierre Boudreault, et résolu à l'unanimité des conseillers d'affecter à l'exercice financier en cours certains soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés comme suit :

- Règlement numéro 2014-429 655.50 \$
- Règlement numéro 2012-405 40 000.00 \$

10- ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU

Cette année, parmi les travaux prévus à l'édifice municipal figure le remplacement du poste d'accueil de la réception.

Deux soumissions ont été demandées pour l'achat du nouveau poste de travail. Les soumissions sont comme suit :

- Mégaburo 2 383.43 \$
- BGM Informatique 2 109.79 \$

Il est recommandé d'accepter la soumission de BGM Informatique.

50-03-20 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Michel Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de BGM Informatique pour l'acquisition d'un nouveau poste de travail pour le remplacement du poste d'accueil de la réception au montant de 2 109.79 \$.

11- LISTE DES ARRIÉRÉS DE TAXES – PROCÉDURE DE VENTE POUR TAXES

Conformément à l'article 1022 du code municipal, la liste des arriérés de taxes préparée par le directeur général, dans le cadre de la procédure annuelle de vente des immeubles pour non-paiement de taxes, est déposée.

51-03-20 Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M. Pierre Boudreault et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales, telle que préparée et déposée auprès du conseil, la liste totalisant 140 168.81 \$.

Après analyse de ladite liste, des immeubles seront soumis à la procédure 2020 de vente pour taxes de la MRC au plus tard le 20 mars prochain.

52-03-20 Il est proposé par M^{me} Claire Girard, appuyée par M. Pierre Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'ordonner au directeur général, conformément à l'article 1023 du code municipal, de transmettre avant le 20 mars 2020 au bureau de la MRC Lac St Jean Est, l'état ci-après des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales, à moins que les arrérages antérieurs au 1^{er} mars 2018 n'aient été acquittés avant la transmission.

Matricule	Propriétaires	Adresse (désignation)	Taxes et frais dûs*
1078-87-0772	Pierre-Luc Tremblay Mitsou-Annabelle Pelletier	21, chemin du Ranch Lot # 4 719 816	7 043.08 \$

*Montant excluant les taxes 2020

12- CORRESPONDANCE

OBV Lac-Saint-Jean

Invitation au Forum régional sur les espèces envahissantes le 24 avril prochain à l'Auberge des Îles. Coût de 25 \$ / personne.

53-03-20 Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M. Pierre Boudreault, et résolu à l'unanimité des conseillers de participer au Forum régional sur les espèces envahissantes qui aura lieu le 24 avril prochain à l'Auberge des Îles, en y inscrivant les membres intéressés du conseil.

Ministère des Transports

Un communiqué relatif aux investissements de 2020-2022 dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

CPTAQ

Lettre sur le suivi à la demande de la municipalité.

Association pulmonaire du Québec

La municipalité est invitée à participer à la campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux.

54-03-20 Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M. Pierre Boudreault, et résolu à l'unanimité des conseillers de s'inscrire à la campagne provinciale d'arrachage d'herbe à poux par une campagne de sensibilisation et la distribution de matériel aux citoyens.

Andrée Laforest, ministre

Lettre sur le projet de Loi 40.

FQM

Résolution dénonçant certaines modalités du projet de Loi 40.

Bourse touristique

La municipalité est invitée à participer à la Bourse touristique qui aura lieu le 28 avril prochain à la salle de spectacle de Dolbeau-Mistassini. L'inscription est gratuite.

55-03-20 Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M^{me} Claire Girard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'inscrire deux (2) personnes à participer à la Bourse touristique, qui aura lieu le 28 avril prochain à la salle de spectacle de Dolbeau-Mistassini.

13- RACCPORTS DES COMITÉS

Régie incendie

M^{me} Claire Girard résume la rencontre du 17 février dernier. Le bilan des appels de janvier 2020 a été déposé. Des informations additionnelles sont à venir concernant le logiciel d'alerte à la population.

Fêtes et Festivals

M. Pierre Boudreault résume les rencontres du 28 janvier et 25 février.

Comité conjoint église

M. Pierre Boudreault résume les deux (2) rencontres en sous-comité pour établir le projet de protocole d'entente.

Comité des finances

M. Pierre Boudreault dépose la liste des demandes de subventions analysées par le comité et émet les recommandations quant aux versements des aides financières.

56-03-20 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Michel Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons et subventions suivants :

- Société Canadienne du Cancer (mois de la jonquille) 100.00 \$
- NordBio (2 X 50 \$) 100.00 \$

Une demande relative à la Table des aînés Lac-St-Jean Est est reportée.

Comité des loisirs

M. Michel Tremblay résume la rencontre du 24 février dernier. Il a été notamment discuté du souper Tacos Y Salsa à venir, de la semaine de relâche, activité avec le Patro de Jonquière et la problématique survenue à l'activité de Noël.

Corporation de développement

M. le maire résume les rencontres du 21 janvier et 18 février. Les baux de la place publique, une activité organisée avec la CIDAL, l'achat d'une tente promotionnelle ont notamment été discutés.

14- ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS NO 2020-03

M. Pierre Boudreault fait rapport de l'analyse des comptes par le comité des finances et en recommande l'acceptation.

57-03-20

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Michel Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des comptes à payer et des déboursés no 2020-03 au montant de 273 183.78 \$ telle que préparée et d'en autoriser le paiement.

- Comptes à payer :	93 848.44 \$
- Retenues :	
Inter-Cité	(20 784.35) \$
Village de pêche	(600.00) \$
- Déboursés :	<u>200 719.69 \$</u>
TOTAL :	273 183.78 \$

15- ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-491 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-464

M. Jean-Sébastien Allard dépose le projet de règlement numéro 2020-491 lequel modifie le règlement de zonage numéro 2018-464 en vigueur.

58-03-20

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Michel Tremblay, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement numéro 2020-491 modifiant le règlement de zonage numéro 2018-464, tel que déposé.

16- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-464

AVIS DE MOTION

M. Jean-Sébastien Allard donne avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2018-464.

17- ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-492 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 2018-465

M. Michel Tremblay dépose le projet de règlement numéro 2020-492 lequel modifie le règlement de lotissement numéro 2018-465 en vigueur.

59-03-20 Il est proposé par M^{me} Claire Girard, appuyée par M. Pierre Boudreault, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement numéro 2020-492 modifiant le règlement de lotissement numéro 2018-465, tel que déposé.

18- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 2018-465

AVIS DE MOTION

M. Michel Tremblay donne avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 2018-465.

19- ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-493 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2018-466

M^{me} Claire Girard dépose le projet de règlement numéro 2020-493 lequel modifie le règlement de construction numéro 2018-466 en vigueur.

60-03-20 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M^{me} Claire Girard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement numéro 2020-493 modifiant le règlement de construction numéro 2018-466, tel que déposé.

20- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2018-466

AVIS DE MOTION

M^{me} Claire Girard donne avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement modifiant le règlement de construction numéro 2018-466.

21- INSTALLATION CAMÉRAS DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Ce point est reporté.

22- RAPPORT DE SOUMISSIONS DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE SECTEUR EST – PHASE 1

Ce point est reporté.

23- MANDAT INGÉNIERIE – SURVEILLANCE DE TRAVAUX DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

Ce point est reporté.

24- FINANCEMENT EMPRUNTS RÈGLEMENTS NUMÉROS 2013-418 ET 2019-480 – RAPPORT DES SOUMISSIONS

Ce point est reporté.

25- BILAN EAU POTABLE 2018

Dans le cadre de la stratégie Québécoise de l'eau potable, la municipalité a complété le bilan Annuel pour l'année 2018. Ce bilan produit un rapport annuel sur la gestion de l'eau potable. Selon les informations de ce bilan et suite aux

échanges avec le représentant du ministère, la municipalité devra dans les prochaines années prendre des mesures pour diminuer la quantité d'eau distribuée et la consommation résidentielle estimée.

Le « rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018 » est déposé.

26- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN SIX (6) DISTRICTS ÉLECTORAUX

Ce point est reporté.

27- ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-494 CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN SIX (6) DISTRICTS ÉLECTORAUX

Ce point est reporté.

28- AFFAIRES NOUVELLES

Aucun.

29- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

AJOURNEMENT

61-03-20 À 20 h 14, il est proposé par M^{me} Claire Girard, appuyée par M. Michel Tremblay, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner la séance au lundi 16 mars 2020 à 19 h.

Émile Hudon
Maire

Dany Dallaire
Directeur général